



CHOC NATURE ASBL

RESERVES NATURELLES
« Les Bas-Prés de la Dendre » &
« Villers-St-Amand » à Ath
Mont de Rode & Plaza & Sylvie et
Queniau à Flobecq

Secrétariat permanent et siège social

Avenue du Bois du Roy, 31 7800 Ath
Tél. & Fax : 068/ 28 49 16
Contact régional Ardenne & Gaume,
E-mail : chocnature@hotmail.com
Internet : <http://www.chocnature.be> et <http://www.coleopteres.be>

Monsieur Benoît Lutgen
Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité et
de l'Environnement
Chaussée de Louvain 2
5000 Namur.

Ath, le 23 octobre 2007

Concerne : votre courrier du 3 Août 2006 « Préservation de la Biodiversité en Wallonie » et la réponse positive de la Présidente J. Milquet aux propositions Biodiversité de CHOC Nature (voir ci-dessous).

Monsieur le Ministre,

Au nom de CHOC Nature, je me permets de vous féliciter pour les différentes initiatives déjà prises dans un style réaliste et dynamique au sujet de la Conservation de la Nature.

Comme la Communauté européenne et la Région wallonne veulent inverser le processus de la dégradation de la Biodiversité pour 2010, il faudrait réagir aux nombreuses atteintes à nos sites naturels régionaux.

Sur le Plan de secteur de Ath-Lessines-Enguien, il y a manifestement quelques sérieux problèmes : non respect ... du Plan de secteur, idem pour les schémas de structure d'Ath et de Lessines et de sites classés par la CRMSE, destruction de sites SGIB reconnus par la Région wallonne et d'habitats naturels protégés légalement. Ce qui se passe aujourd'hui, dans ou autour des diverses Réserves Naturelles régionales n'est pas exemplatif non plus. Et je passe sous silence les pollutions en tout genre, sauf celles concernant des sites naturels ou le bassin de la Dendre.

Suite à votre courrier du 3 Août 2006 « Préservation de la Biodiversité en Wallonie », la réunion que vous aviez instruite s'est déroulée comme prévu. **Mais la participation massive (5 personnes !) du Parc Naturel du Pays des Collines avec interventions hors du sujet central** a eu pour conséquence d'aboutir à un fiasco quasi total, si ce n'est la constatation que ce Parc Naturel ne fonctionne absolument pas au niveau de la Conservation de la Nature.

Par la présente, CHOC Nature se permet de vous demander, Monsieur le Ministre, qu'une nouvelle réunion soit programmée, sans le Parc Naturel, mais avec un scientifique du Centre de Recherche de la Nature de Gembloux accompagnant le représentant de la DNF. **Lors de cette réunion, on pourrait également examiner le dossier « Décharge du Radar (Flobecq) & sites connexes gérés par l'exploitant Marcel Fort. » et mis en réserves naturelles avec CHOC Nature.** Idem pour le dossier déclassement de l'Ancienne Abbaye de Cambron dans le Domaine duquel existent encore quelques habitats naturels (insectes protégés en Wallonie, Coléoptères et divers liste Boosten-Leclercq 1982). **CHOC Nature a également de consistantes propositions de création de Réserves naturelles domaniales dans une région qui en est totalement dépourvue.**

Je vous remercie de l'attention que vous accorderez à la présente et dans l'attente du plaisir de vous lire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

G. Boosten

Président de CHOC Nature

Copies :

Jean RENAULT : Directeur Direction de la Nature

Jackie VAN GOETHEM : Chef de Département à l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique

Claude DESCHUYTENEER Ardenne & Gaume (Convention avec CHOC Nature)

J.Y BAUGNEE CRNFB Gembloux Fiches SGIB et Entomologiste

P.J.HEINE et A. Mairesse Secrétaires CSWCN

Réponse du CDH à CHOC Nature

Monsieur le Président,

Votre courrier électronique m'est bien parvenu et votre interpellation a retenu toute mon attention. Comme vous le soulignez avec justesse, il est indispensable de préserver les Forêts primaires et autres sites naturels afin de lutter contre le réchauffement climatique et de préserver notre patrimoine naturel.

On le sait, la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans nos sociétés très fortement énergivores demandera des efforts financiers, technologiques, comportementaux,... parfois très importants. Même si la plupart de ces efforts seront accompagnés à terme d'avantages conséquents en termes de qualité de vie, de dynamisme socio-économique,... il serait plus que contradictoire d'atténuer (voire d'annuler) la portée climatique de ceux-ci en refusant de libérer les moyens nécessaires à la préservation des forêts, notamment tropicales, véritables poumons de notre planète.

Si de nombreux efforts sont entrepris en Région wallonne, et je suis à cet égard fière du volontarisme affiché par le Ministre wallon de l'Environnement, Monsieur Benoît Lutgen, il est vrai que la situation est beaucoup plus préoccupante dans d'autres régions du globe.

Nous accusons bonne réception de vos propositions que je me suis permise de transmettre aux collaborateurs concernés afin qu'ils puissent les analyser en profondeur. Pour votre parfaite information, je vous invite à consulter la partie « Opérer une Révolution environnementale et lutter contre le réchauffement climatique » (que vous trouverez en annexe) de notre programme fédéral (qui peut être consulté à l'adresse www.lecdh.be).

Vous remerciant pour vos propositions et restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma meilleure considération